

Montreuil, le 20 février 2025

A l'attention de Madame Elisabeth Borne,
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Madame la ministre,

Le budget de votre gouvernement, imposé par l'antidémocratique article 49-3, inflige un plan d'austérité encore plus dur que celui que voulait mettre en œuvre le gouvernement Barnier, censuré le 4 décembre 2024.

C'est un budget punitif pour les fonctionnaires : gel maintenu du point d'indice, smicardisation de la grille indiciaire, suppression de la GIPA, réduction de 10 % de la rémunération en cas de congé maladie ordinaire. C'est un budget d'austérité pour tous les services publics, avec plus de 50 milliards d'euros de coupes.

Dans l'Éducation nationale, les discours publicitaires ne résistent pas à la réalité. Nous assistons à une avalanche de fermetures de postes, de classes ou des créations bien insuffisantes, qui ne pourront qu'avoir des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves.

Ce sont aussi des dizaines de millions d'euros de coupes budgétaires pour l'Onisep, pour Canopé, pour la formation continue des enseignants... Les subventions allouées au « Pass culture » sont toujours en danger. Dans le même temps, les personnels subissent la remise en cause de leurs missions et de leurs statuts avec les contre-réformes, ainsi que la mise en place d'outils de gestion non aboutis (RenoIRH, Op@le...)

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, les coupes prévues sont dévastatrices : en cumul sur 2024 et 2025, cela représente un recul de plus d'un milliard d'euros ! Les conséquences sont très concrètes, avec une majorité d'universités qui vont rester en déficit, des non recrutements de titulaires, les coupes sombres dans les formations, la hausse des barres de dédoublements des groupes de TD ou de TP, les non renouvellements de contrats, etc.

Personnels, parents d'élèves, étudiants et élus locaux refusent cette nouvelle offensive contre l'École publique.

Partout, par les rassemblements, les manifestations, les occupations d'écoles, les blocages, les délégations, les grèves, ils expriment leur refus des fermetures de classes, des fermetures de postes, des coupes budgétaires dans l'Université, dont vous et votre gouvernement portez l'entière responsabilité.

Partout, dans les départements, dans les localités, dans les Universités, la colère est immense.

Dans cette situation, le Comité des écoles de l'Yonne mobilisées contre les fermetures de classes s'est adressé à vous en ces termes :

« Nous nous permettons de vous écrire car nous savons que l'exercice de la carte scolaire se fait en fonction des moyens alloués au département par le ministère, et qu'il est hors de question, pour nous, de réclamer que l'on ferme ailleurs plutôt que dans notre école, que l'on déshabille Pierre pour habiller Jacques : il est donc nécessaire pour cela que vous augmentiez le nombre de postes attribués à notre département.

Madame la Ministre, 26 écoles sont menacées d'une fermeture de classe dans notre département déjà sinistré. Nous demandons que ces 26 fermetures soient annulées. Nous sommes déterminés et resterons mobilisés jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction, pour l'École de la République. »

La FNEC FP-FO fait sien le courrier du Comité des écoles de l'Yonne, comme elle soutient la totalité des personnels, des parents d'élèves, des élus locaux qui se battent pour défendre l'École publique contre votre budget.

Madame la ministre, vous et votre budget êtes responsables de l'austérité que subit l'École publique, l'Enseignement supérieur et la Recherche.

La colère et la détermination des personnels et des parents d'élèves ne sont pas près de faiblir. La FNEC FP-FO se tiendra aux côtés des personnels, des parents d'élèves et des étudiants mobilisés.

La FNEC FP-FO vous demande donc solennellement de revenir sur les suppressions de postes que vous avez programmées et de donner satisfaction à l'ensemble des personnels mobilisés pour leurs revendications.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément Poullet,

Secrétaire général de la FNEC FP-FO

